



SNUipp/FSU 62
16 rue A. Briand
Maison des sociétés bureau 43
62000 ARRAS

Tél/Fax : 03 21 51 72 26
mail : snu62@snuipp.fr
site : <http://62.snuipp.fr>

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 62

C.A.P.D. du vendredi 12 octobre 2012

Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et messieurs les commissaires paritaires

À l'issue de la présentation du bilan sur la refondation de l'École par le président de la république, le temps est maintenant à la négociation en vue de la mise en œuvre des propositions. Le SNUipp-FSU est prêt à s'engager dans les discussions, avec détermination, pour la réussite des élèves et l'amélioration des conditions de travail des enseignants.

Nous regrettons que les enseignants n'aient pas été associés aux différents débats sur la refondation par le biais d'une journée banalisée, comme la FSU en avait fait la demande. Pourquoi avoir voulu se priver de l'avis des premiers concernés que sont les acteurs du terrain ?

Maintenant, une nouvelle étape décisive va s'ouvrir : celle de la négociation. De fait, le SNUipp-FSU demande que soient rapidement définis la méthode, l'agenda et les sujets des indispensables discussions à venir. C'est maintenant que tout commence. La balle est dans le camp du ministre. Celui-ci doit préciser les orientations qu'il souhaite retenir.

Cette négociation ne se fera pas sans les enseignants.

Ce sont eux qui font l'école au quotidien : des programmes à l'avenir des aides aux élèves, en passant par les rythmes scolaires, ils ont une expertise qui doit être entendue.

De plus, aucune modification ne saurait se mettre en place sans la contrepartie d'améliorations de leurs conditions de vie professionnelle, personnelle et matérielle. Avant tout vote de la loi, le SNUipp-FSU exige que tous les enseignants puissent

donner leur avis. C'est dans cet état d'esprit que, de son côté, il a lancé, auprès de la profession, une enquête d'opinion qui a déjà reçu plusieurs milliers de réponses.

Pour en venir plus précisément à l'ordre du jour de cette C.A.P.D., nous sommes réunis pour examiner les départs en formation continue pour l'année 2012/2013.

Au regard des documents remis, force est de constater que l'offre de formation continue semble encore cette année particulièrement pauvre. Nous avons déjà, à maintes reprises, constaté la dégradation de la formation, qu'elle soit initiale ou continue. En aucun cas, les animations pédagogiques ne peuvent égaler les dispositifs de formation que les enseignants avaient à l'I.U.F.M., moments de réflexion sur le métier, de recherche sur les différentes façons d'aborder les programmes, échanges entre enseignants sur leur pratique et leurs difficultés. Alors que les collègues sont sans cesse sollicités et doivent mettre en place de nouveaux outils ou nouveaux dispositifs, il nous semble indispensable aujourd'hui de remettre en place cet espace d'échanges et de discussions, indispensable à une meilleure appropriation des évolutions de notre métier.

Pour terminer, comme vous le savez, est paru, dans le B.O. du 27 septembre, un texte adressé aux recteurs confirmant la simplification du processus de validation des compétences du L.P.C..

Nous vous demandons donc d'en avertir au plus tôt les collègues par une note de service et, ce, afin de leur éviter un travail inutile puisque qu'une nouvelle mouture allégée du L.P.C. sera livrée aux écoles durant la première quinzaine de décembre.

